



Communiqué de presse

Vendredi 17 juin 2011

INSTITUTIONNEL

L'Agglo présente son bilan financier de l'année 2010

Michel MARTIN, Vice-président de l'Agglomération en charge des Finances, a présenté les réalisations de l'année 2010, qui sont retracées dans le compte administratif de la Communauté.

Avec près de 475 millions d'euros de dépenses réalisées en 2010, le bilan financier 2010 de l'Agglo traduit **la concrétisation des actions et projets inscrits au projet d'agglomération 2008-2014**, au premier rang desquels figure la réalisation de la 2nde ligne de tramway.

Ce bilan financier satisfaisant au plan des réalisations, s'accompagne du respect de la stratégie définie pour le financement du projet CLEO, notamment en matière de maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, de maintien d'un autofinancement cohérent avec le programme d'investissement et de recours limité à l'emprunt.

Premier secteur d'intervention de l'Agglo, **les transports urbains bénéficient en 2010 de plus de 187 millions d'euros de dépenses**, dont 125 millions d'euros consacrés à la réalisation du projet CLEO, notamment pour le système de transport (rames et plateforme), les travaux de voirie et les aménagements urbains, la construction du centre de maintenance à Saint Jean de Braye, et 53 millions d'euros consacrés au fonctionnement du réseau bus/tram... En 2010, l'Agglo a versé 41 millions d'euros à la SETAO pour financer la partie des charges d'exploitation du réseau non couverte par les recettes de tarification.

Par ailleurs, en cohérence avec l'Agenda 21 d'agglomération, élaboré en 2010 dans le cadre d'une large concertation et adopté en mars 2011, les actions de l'Agglo restent prioritairement centrées sur la **proximité et l'efficacité des services rendus dans un objectif de développement durable du territoire**. La poursuite des actions et projets pour améliorer le traitement des eaux usées (37 millions d'euros), avec la réhabilitation de la station d'épuration de l'île Arrault, après celle de La Source, le traitement et le recyclage des déchets (37 millions d'euros) avec la réorganisation des collectes de déchets ménagers, la rénovation du centre de tri et la création d'une plateforme de mâchefers concourent à cet objectif de développement durable, de même que les aides financières apportées aux organismes de logement social ou d'insertion (5 millions d'euros), ou encore la réalisation d'une passerelle pour piétons et cyclistes le long du Pont Maréchal Leclerc à Olivet (1,6 millions d'euros).

Enfin, le soutien apporté aux entreprises en développement, l'accompagnement des projets de recherche et d'innovation, l'aménagement et le développement de zones d'activités de qualité, avec une offre diversifiée de services aux entreprises et à leurs salariés (crèches et restaurants interentreprises, accès au Très Haut Débit), notamment les projets d'extension de Pôle 45 au Nord-Ouest, du parc de La Saussaye au Sud et de nouvelles zones sur Ingré, la Chapelle Saint Mesmin, Saint Cyr en Val, Saint Hilaire Saint Mesmin, Chécy et Marigny les Usages, témoignent de la volonté de **positionner l'Agglomération comme un territoire économique, dynamique et attractif**.

En dépit d'un contexte économique difficile, le bilan de l'année 2010 est ainsi en parfaite cohérence avec le projet d'agglomération et la stratégie définie pour son financement : les projets sont réalisés et financés comme prévus, permettant ainsi **de répondre au mieux aux besoins de la population et des acteurs économiques de l'Agglomération Orléanaise afin de préparer l'avenir**.

Contact presse Agglo :

Cécile MONOD, Responsable du pôle communication

Tél. : 02.38.78.75.91 / Fax : 02.38.78.49.01 / cmonod@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN - SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLA - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRIVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY